

DECISION DE CLASSEMENT
dans la catégorie des meublés de tourisme

Le meublé identifié ci-dessous est classé <u>3</u> étoile(s) pour une capacité de <u>4</u> personnes	
Dénomination commerciale le cas échéant :	<u>BADDHA KONASANA</u>
Adresse du meublé	<u>7 RUE DE LA CAPELETTE</u>
Code postal :	<u>34300</u> Ville : <u>AGDE</u>

Identification du loueur :	
Nom : <u>DREUILLE</u>	Prénom : <u>ALEXIA</u>
Adresse : <u>7 RUE DE LA CAPELETTE</u>	
Code postal : <u>34300</u>	Ville : <u>AGDE</u>
Tél : <u>06.60.11.90.79</u>	Email : <u>alex34@orange.fr</u>
Identification du mandataire, le cas échéant :	
Raison sociale : _____	
Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	
Code postal : _____	Ville : _____
Tél : _____	Email : _____

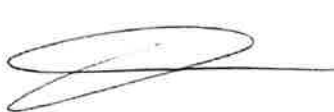
Le présent classement est délivré pour cinq ans

Fait à : Cournonterral le : 23/04/2026

Timbre de l'organisme évaluateur

Nom et signature du représentant
de l'organisme évaluateur

Lemoine Marine

<p>Association Gîtes de France Hérault Espace d'activités de la Barthe, Bât 7 34860 Cournonterral ☎ 04 67 10 48 40 / direction@gdf34.com Siret : 389 356 808 0024</p>	
---	--

Avertissement : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.